

Réf: Dossier 467796

Avis de constitution

SOCIETE « OKLM ACCES PREMIUM »

Siège ABIDJAN ANYAMA UNICAFEE, Lot 392, Ilot  
3692

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKLM ACCES PREMIUM »

Objet :

- Transport public de biens ou de personnes ;
- Matériels informatiques ;
- Réparation et maintenance de matériels informatique ;
- Fourniture de bureau ;
- Télécommunication ;
- Import-Export ;
- Bâtiments et travaux publics ;
- Marchés public ;
- Négoces de matériaux ;
- Négoces International

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA UNICAFEE, Lot 392, Ilot  
3692

Dirigeant(s) Mlle OBOE KOUBA LARISSA MARIETTE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13718 du 19/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80155/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

